Image not found or type unknown

2 plans différents pour le même sous-sol

Par **jammes robert**, le **08/08/2017** à **09:09**

Je suis propriétaire dans une résidence depuis 2004 d'un appartement et d'un box en sous/sol les numéros de lots sont indiqués dans l'acte de vente.
La position du box en sous/sol que nous occupons est précisée sur le plan du cadastre de la mairie de mon domicile.
De 1977 à 2004 nous avons été locataire de cet l'appartement et d'un box.

Hors aujourd'hui , il s'avère qu'il existe un autre plan issue du promoteur qui a construit notre résidence en 1967 et qui indique une autre numérotation de tous les box.
Sur ce plan la position du box que nous occupons est différente que celle du premier plan.

Nous avons 2 questions :
-Est-ce que la loi de La prescription trentenaire acquisitive s'applique .
-Quel est le plan qui est correct .

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés